

Ce dossier doit être complété pour une **première demande d'agrément**.

Merci de renvoyer ce dossier à France Éducation international par courriel, à Madame GILLES :  
[gilles@france-education-international.fr](mailto:gilles@france-education-international.fr).

Cette demande d'agrément doit être **signée par le/la responsable de l'organisme pouvant engager juridiquement l'établissement**. C'est notamment cette personne qui sera sollicitée par courriel pour la signature électronique de la convention.

## 1. Demande de premier agrément

**Je soussigné(e) :** Monsieur                      Madame

**NOM :**

**Prénom :**

en qualité de :

courriel :

téléphone :

habilité(e) à engager juridiquement mon établissement, sollicite de France Éducation international

**l'agrément permettant d'ouvrir un centre de passation du TCF** pour :

**Nom complet de l'organisme :** (ce nom apparaîtra sur les attestations de résultats remises aux candidats :

Fait à [Pays, Ville] :

le :

Tampon :

Signature\* :

## 2. Coordonnées

Numéro SIRET (France) ou TVA intracommunautaire (étranger) :

Adresse postale complète du **siège** de votre organisme :

Si **l'adresse de passation** (adresse où devront obligatoirement se dérouler les sessions du TCF qu'elles soient sur support papier ou support ordinateur) est différente de celle de votre siège, veuillez nous préciser l'adresse postale complète du lieu de passation :

L'adresse postale de livraison du matériel d'examen pour les sessions papier doit être impérativement celle où les candidats passeront les épreuves. Si la livraison du matériel doit avoir lieu au siège, merci d'expliquer ci-dessous pourquoi<sup>1</sup> et comment s'effectuerait le transport :

Numéro de téléphone (qui apparaîtra sur le site internet de France Éducation international) :

Courriel de contact (qui apparaîtra sur le site internet de France Éducation international) :

Site internet (qui apparaîtra sur le site internet de France Éducation international) :

---

<sup>1</sup> Le centre devra avoir une boîte aux lettres indiquant le nom de l'organisme.

<sup>2</sup> Pour des raisons évidentes de sécurisation des sujets d'examens, France Éducation international se réserve le droit de ne pas agréer un établissement dont les adresses de livraison et de passation sont différentes.

**Personne en charge de la facturation :**      Monsieur                      Madame

NOM :

Prénom :

Téléphone :

Courriel(s) au(x)quel(s) devront être envoyées les factures :

Adresse de facturation :

**Responsable de la passation des sessions du TCF :**    Monsieur                      Madame

**Le/la responsable de la passation est le/la garant(e) de la standardisation des conditions de passation dont dépendent la validité et l'équité des résultats du test et sera la personne référente en cas de fraude.**

NOM :

Prénom :

Téléphone :

Courriel :

*Courriels réceptionnaires des alertes de la plateforme de gestion des sessions du TCF (en plus de celui du/de la responsable de session) :*

### 3. Centre de passation

France Éducation international souhaite établir, en priorité, des partenariats avec des organismes dont le **cœur de métier est le Français Langue Étrangère**. Ainsi, la Commission d'agrément portera une attention particulière aux activités de l'organisme demandeur en rapport avec ce domaine et celui des évaluations en langues.

Type d'institution :

Description précise et détaillée des activités de l'organisme (notamment formations proposées en FLE) :

Pourquoi souhaitez-vous devenir centre agréé TCF ?

## 4. Lieu de passation des épreuves du TCF

### Capacité d'accueil

Lors des passations des épreuves collectives du test, les candidats doivent être espacés de 1,5 mètre minimum ou, dans le cas d'une passation sur ordinateur, être isolés par des séparateurs.

Combien de salles pouvant être organisées en salle d'examen (mobilier et disposition des tables) sont disponibles en simultané ?

Quel est le nombre maximum de candidats que vous pouvez accueillir simultanément (dans l'ensemble des salles mises à disposition pour le test) pour les épreuves collectives ?

Le futur centre de passation du TCF **s'engage** (sauf cas exceptionnel et à l'exclusion des universités et écoles d'architecture situées en France dans le cadre de la DAP) **à répondre à la demande des candidats pour les 4 déclinaisons.**

Pour des informations relatives aux déclinaisons du TCF : <https://www.france-education-international.fr/tcf>

*Estimation du nombre de candidats au TCF par an :*

	TCF CANADA (TCF CA)	TCF Intégration, Résidence et Nationalité (TCF IRN)	TCF QUÉBEC (TCF QC)	TCF tout public (TCF TP)
Nombre de candidats prévisionnels sur 1 an				

### Matériel audio

Je confirme que la ou les salle(s) mise(s) à disposition pour la passation des tests :

**a/ont une acoustique de qualité, un éclairage adapté, une ventilation appropriée, dispose(nt) d'un dispositif de lecture de CD et de haut-parleurs de haute qualité, possède(nt), pour les épreuves d'expression orale du TCF, un matériel d'enregistrement numérique de haute qualité.**

### Personnel

Je confirme pouvoir mettre à disposition **au minimum 1 surveillant pour 20 candidats par salle** :

Les examinateurs de l'épreuve d'expression orale du TCF sont des personnes qui possèdent une expérience en français langue étrangère et un niveau de français suffisant pour conduire les entretiens. Ils doivent avoir une bonne connaissance du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) ainsi qu'une bonne maîtrise des outils d'évaluation.

Je confirme pouvoir faire appel à un nombre de \_\_\_\_\_ personnes pouvant être qualifiées pour obtenir l'habilitation permettant d'administrer l'épreuve d'expression orale du TCF :



Il est **obligatoire de joindre des photos** en couleurs :

- des salles prévues pour les passations disposées au format examen papier et SO le cas échéant  
**ET**  
- de la salle et/ou du lieu de stockage sécurisé du matériel d'examen pour les sessions papier

## 5. Supports de passation

Support(s) de passation souhaité(s) :

Papier

SO

Papier et SO

Si je souhaite proposer le support sur ordinateur, je confirme avoir pris connaissance des prérequis à l'installation du TCF SO (voir : <https://www.france-education-international.fr/article/devenir-centre-passation-tcf>) et avoir les installations nécessaires à sa mise en place dans mon centre :

Quel est le nombre maximum de postes informatiques que vous pouvez mettre simultanément à disposition des candidats ?

## 6. Label Qualité FLE (France uniquement)



Votre organisme a-t-il obtenu le label *Qualité FLE* ?

oui

non

Pour plus d'informations : <https://www.qualitefle.fr/>

Votre organisme est-il inscrit au processus de labellisation ?

oui

non

Si oui, merci de nous indiquer la référence de votre dossier :

## 7. Autres certifications de France Éducation international

Votre organisme est-il habilité à faire passer les épreuves du DILF ?

oui

non

Votre organisme est-il habilité à faire passer les épreuves du DELF et du DALF (soit par la Commission nationale pour les centres à l'étranger, soit par les rectorats d'académie pour les centres en France) ?

oui

non

Votre organisme est-il partenaire/distributeur d'Ev@lang ?

oui

non

## 8. Agréments autres certifications

Votre organisme est-il habilité à faire passer d'autres certifications en langues ?

oui

non

Si oui, lesquelles :

## 9. Promotion du TCF

Moyens envisagés pour communiquer sur votre offre de certifications :

**Je confirme pouvoir actualiser rapidement le site internet de mon organisme (dates de passation, logos, etc.) :**

## 10. Prix de vente indicatifs en euros (€)

Les centres agréés reversent à France Éducation international un montant fixe des droits d'inscription par candidat. Ce montant est fixé annuellement par le conseil d'administration de France Éducation international pour chacune des déclinaisons/épreuves du TCF.

<b>TCF</b>	<b>47,00 euros</b>  par inscription au TCF (compréhension orale, structures de la langue et compréhension écrite).	<b>27,00 euros</b>  par inscription à l'épreuve complémentaire d'expression orale.	<b>27,00 euros</b>  par inscription à l'épreuve complémentaire d'expression écrite.	
<b>TCF</b> <b>Intégration</b> <b>Résidence</b> <b>Nationalité</b>	<b>71,00 euros</b>  par inscription au TCF (compréhension orale, compréhension écrite, expression orale et expression écrite)			
<b>TCF pour</b> <b>le Québec</b> <b>(modulaire)</b>	<b>23,00 euros</b> par inscription à l'épreuve de compréhension orale.	<b>23,00 euros</b> par inscription à l'épreuve de compréhension écrite.	<b>27,00 euros</b> par inscription à l'épreuve de d'expression orale.	<b>27,00 euros</b> par inscription à l'épreuve de d'expression écrite.
<b>TCF pour le</b> <b>Canada</b>	<b>94,00 euros</b>  par inscription au TCF (compréhension orale, compréhension écrite, expression orale et expression écrite)			

Pour vous aider à fixer un tarif, **vous trouverez en pièce jointe de ce formulaire, un fichier EXCEL** permettant de calculer au plus juste les frais de passation demandés aux candidats pour chacune des déclinaisons du TCF **ainsi que sa notice d'utilisation.**

TCF QCM seul :

TCF Québec compréhension orale :

TCF expression orale seule :

TCF Québec compréhension écrite :

TCF expression écrite seule :

TCF Québec expression orale :

TCF QCM + épreuves d'expression :

TCF Québec expression écrite :

TCF IRN :

TCF Québec 4 compétences :

TCF Canada :